

Examinons brièvement les projets envisagés par l'Alberta. La province avait désigné deux régions, l'une dans le secteur de Peace-River et l'autre dans le centre-ouest, comme des régions aux prises depuis longtemps avec des récoltes déficitaires. Le gouvernement de la province a fait un relevé de ces secteurs. Bref, il avait décidé d'effectuer des versements, provenant du Trésor provincial, en vue d'empêcher la faillite complète des exploitations agricoles qui s'y trouvaient. Y a-t-il un programme plus efficace de lutte contre la pauvreté que celui-là, c'est-à-dire de prendre des mesures pour prévenir l'effondrement total de ces exploitations agricoles afin que leurs propriétaires ne se voient pas obligés de les quitter, pour se trouver ensuite dans une région en proie au chômage et obligés de recourir à l'assistance publique?

Si le gouvernement fédéral était venu à la rescousse, s'il avait collaboré avec la province, le problème que posait la perte de ces récoltes aurait pu être réglé. Les pertes ne persisteront pas indéfiniment. Elles sont exceptionnelles dans cette région du pays; ce n'est pas une situation permanente. De plus, monsieur l'Orateur, le gouvernement de l'Alberta l'a exposé clairement au gouvernement fédéral.

En conséquence, j'estime qu'un Livre blanc, comme le demande la présente motion, est nécessaire afin que les provinces—et j'entends toutes les provinces—sachent quelle attitude le gouvernement fédéral a l'intention de prendre lorsque les provinces auront à faire face à des situations de ce genre. Assurément, chaque province n'aura pas à faire face à tous ces problèmes ni à tous ces programmes. Je sais que le gouvernement n'aime pas l'expression «principes directeurs» à cause de ce qu'elle évoque. Mais, si un Livre blanc était rédigé, comme le demande le député de Peace River, il me semble que nous pourrions aboutir à certains principes directeurs qui permettraient aux provinces d'avoir au moins une idée de ce que le gouvernement fédéral serait disposé à apporter comme assistance aux secteurs frappés de marasme et je dirais même de quasi-désastre.

Ce qui rend cette situation encore plus intolérable, c'est qu'en de nombreuses occasions, durant les années 1965 et 1964—je n'ai pas sous les yeux toutes les citations, mais le cas s'est produit plusieurs fois—quand un député a pris la parole dans cette Chambre pour demander au gouvernement fédéral de faire quelque chose en matière d'assistance et ainsi de suite, dans les régions qui avaient subi une tragédie ou un désastre pour une raison ou pour une autre, la réponse courante était: «Si la province demande de l'aide et

accepte de payer 50 p. 100 des frais, nous coopérerons». C'est exactement ce qu'a fait le gouvernement de la province d'Alberta. Après avoir établi son programme il a demandé au gouvernement fédéral d'assumer 50 p. 100 des frais. La province était d'accord, a-t-elle dit, pour payer les 50 p. 100 restant. Comme je l'ai dit, monsieur l'Orateur, son offre a été repoussée.

Cela ne suffit pas. Nous avons besoin de ces principes directeurs et nous avons besoin aussi, comme l'a dit le député de Peace-River, d'un livre blanc exposant en termes clairs et succincts la politique et l'attitude qu'adoptera le gouvernement fédéral pour livrer sa guerre à la pauvreté, notamment en ce qui concerne les programmes d'aide. J'aimerais faire comprendre aux députés ministériels que ce genre de programme ne se poursuivra pas indéfiniment. Je ne pense pas, en fait, que le gouvernement d'Alberta instituerait un programme semblable et demanderait au gouvernement fédéral d'y participer s'il ne le jugeait pas le meilleur programme pour remédier à la situation. Cette région n'a pas connu de longue suite de mauvaises récoltes comme celles des deux ou trois dernières années. Elle a d'assez bonnes chances d'obtenir une récolte une année après l'autre. Qui plus est, monsieur l'Orateur, si nous pouvons épargner à ces fermes un échec financier complet, elles pourront vraisemblablement se maintenir encore longtemps, que ce soit pendant 10 ou 20 ans, sans aide supplémentaire.

Je crois que c'est là le programme le plus efficace qui puisse servir à cette guerre à la pauvreté, comme on l'appelle. Supposons que la province ne soit pas intervenue et que les embarras financiers de ces gens soient devenus assez graves pour les forcer à quitter leurs fermes? Où seraient-ils allés? Et à quels frais pour les gouvernements provincial et fédéral? J'imagine qu'il en aurait coûté beaucoup plus que les quelques dollars que la province requiert actuellement pour aider ces gens à traverser ces difficultés.

En terminant, monsieur l'Orateur, je répète qu'il est grand temps de formuler une politique dans un Livre blanc. Lorsque le gouvernement le produira nous espérons qu'il n'y aura pas trop de différences entre les provinces. Les gens et le gouvernement de l'Alberta croient que, jusqu'à présent, il y a eu deux poids, deux mesures. Tout ce que l'Alberta demande, c'est d'être traitée comme n'importe quelle autre province du Canada quand elle soumet un programme utile et légitime auquel le gouvernement fédéral devrait participer.